

Journal du SNU*ipp*-FSUGuyane Spécial stages syndicaux Octobre 2022

> Directrice de publication : Suley JAÏR

Imprimé par nos soins Prix: 1 Euro

Stages de formation syndicale

Pour la formation on ne doit pas

Sommaire

P 2 : Calendrier des formations 2022-2023, fiche dinscription

P 3 : Demande de congé pour formation syndicale

P 4: Bulletin d'adhésion

l'année scolaire 2022/2023. Ceux-ci ont destination des PE stagiaires, contracpour but de former les adhérent-es mais tuels, T1, T2, personnels de l'ASH. également ceux qui ne le sont pas encore (et pourraient le devenir).

maximum d'informations à l'ensemble des collègues. C'est notre choix et nous gogiques, responsables syndicaux du en sommes fier-es!

Conformément aux dispositions de la loi 7), « chaque fonctionnaire a la possibilité de participer aux stages de forma- l'intermédiaire du site et de la messagerie tion syndicale dans la limite de 12 jours électronique. par an et par personne, avec maintien intégral du salaire. »

Ces stages sont organisés par le SNUipp-FSU Guyane, sous l'égide du Centre National syndical de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Nos formations ne sont pas exclusivement axées sur la carrière ou la gestion admi-

nistrative des collègues. Nous portons un e SNUipp-FSU Guyane organise intérêt particulier au volet pédagogique plusieurs stages tout au long de de notre métier. Certains stages sont à

Afin de répondre au mieux aux collègues, ces stages seront encadrés par des en-Nous avons toujours communiqué un seignants, psychologues, enseignants spécialisés, directeurs, conseillers péda-SNUipp-FSU Guyane et membres nationaux du SNUipp.

84-16 du 11 janvier 1984 (art.34, alinéa Les syndiqué-es auront la possibilité de bénéficier d'un suivi particulier par

> Choisissez vos formations et n'oubliez pas de vous inscrire en nous renvoyant la fiche d'inscription ou directement sur notre site internet.

> Pensez à faire parvenir votre demande de congé au Recteur, par voie hiérarchique, un mois avant le début du stage.

> > L'équipe du SNUipp Guyane



Syndicat National Unitaire

des Instituteurs. Professeurs des écoles et PEGC Bât. F n° 24, cité Mont-Lucas 97300 CAYENNE

Tél: (05.94) 30.89.84 ou (06.94) 27. 15. 29

E-mail: snu973@snuipp.fr Site web: http://973.snuipp.fr

Calendrier des formations syndicales 2022-2023

fin de pouvoir organiser au mieux ces stages (taille de la salle, nombre de documents...), nous vous demandons de remplir le formulaire d'inscription que vous nous retournerez au local du SNUipp-FSU Guyane (Cayenne ou St Laurent) ou transmettrez à vos délégués de secteurs. Vous avez également la possibilité de vous inscrire directement sur notre site internet. Vous recevrez, par mail et SMS, un message vous confirmant votre inscription, la date et le lieu du stage, au moins 48h avant le début de la formation.

Intitulé et contenu :	Lieu, date :	Public:		
Retraites: Fonctionnement actuel et bouleversements futurs	Cayenne: 28 nov 2022	Tous les		
	St. Laurent: 30 nov 2022	personnels		
Qu'est-ce qu'un PE fonctionnaire ? Statut, droits et devoirs, rôle et éthique du fonctionnaire. Comment l'administration gère l'ensemble de votre carrière (mutations, promotions, détachements, absences) ?	Cayenne: 25 nov 2022 St. Laurent: 30 nov 2022	PE stagiaires, Néo- titulaire et T2		
CHSCT: Comment agir pour ne pas subir? Souffrance au travail : règlementation, hygiène et sécurité, harcèlement, droit de retrait, abus de pouvoir	Cayenne: 02 déc 2022 St. Laurent: 06 déc 2022	Tous les personnels		
Non titulaires: Tout savoir sur vos droits	Cayenne: 06 déc 2022	Non tit		
ASH : Quels moyens pour une école vraiment inclusive?	St. Laurent: 02 déc2022 Cayenne: 10 fév 2023 St. Laurent: 15 fév 2023	Tous les		
Les réalités de notre travail dans nos écoles, les impacts sur notre santé.	Cayenne: 13 fév 2023	Tous les		
(stage animé par Frédéric Grimaud (PE dans les Bouches du Rhône et chercheur à l'université de Provence).	St. Laurent: 16 fév 2023	personnels		
Carrière et rémunération, comment ça fonctionne ? Traitement, indemnités, changement d'échelon et de grade, rendez-vous de carrière Tout savoir et comprendre sur le PPCR et la fiche de paie.	Cayenne: 03 avril 2023 St. Laurent: 07 avril 2023	Tous les personnels		

Fiche d'inscription à retourner

	NOM:	PRENOM	[:	Ec	ole:		
		Tel:	Геl:		nil:		
]	NTITULE:		DATE:	LIEU:			
						_	

Signature:



Je défends mes droits. Je me donne les moyens d'agir. Le syndicat ne reçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations des adhérents. 66% de la cotisation est déductible de vos impôts.

J'adhère au SNUipp Guyane!

Bât F, n°24 résidence Mont-Lucas 97300 Cayenne E-mail: snu973@snuípp.fr

Tel: 05 94 30 89 84 / 06 94 27 15 2 Site web: http://973.snuipp.fr



FSU

SNUipp-FSU Guyane

BAREME DES COTISATIONS 2022 / 2023

ipp-FSU Guyane BAR	FWF	DE	SCO	115/	AHO	NS Z	022	1 20	23			
Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
PE	100€	120€	135€	140€	150€	160€	170€	185€	195€	210€	225	
PE hors classe	190€	200€	220€	235€	250€	265€						
PE classe exceptionnelle	230€	245€	260€	285€								
Instituteur					130€	132€	136€	142€	150€	160€	170	
ASH, PEMF, Cons Péda, UPE2A, remplaçant, directeur		Major	ation d	e 10€	10€ Retraité Stagiaire					100€ 100€		
Dispo, congé parent, mi-tps			90€			Non ti	itulaire	,	100			
Etudiant en alternance			60€			AVS, A	AED, EV	VS, AES	Н	50	50€	
Prénom :									□ PE □ PEHC □PECEX □ Non titulaire □ AVS, EVS,EAP, AESH □ Etudiant alternance □ Directeur □ Elé □ CP□ CE1□ Mat □ Spécialisé:			
joindre un RIB): cocher les cases (4 maxi):									□ 50% □ 75% □ CLD / CLM □ Disponibilité □ Congé parental			
Mandat de				-			_	_	573			
En signant ce formulaire de mandat, vous autors votre banque à débiter votre compte conformén Vous bénéficies du droit d'être ramboursé par v convention que vous aves signée avec elle. Une dans les 8 semaines suivant la date de débit de sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en	isez le syn sent aux in votre bang demande e votre con	dicat SNU istructions we selon le de rembou note pour	lipp FSU (du SNUip is conditio arsement d un prélève	nayane à o p FSU Go na décrite loit être pi ment auto	rysme. s dans la résentée :		ons à votr	e banque ; érence U	nt : Réc pour débit inique M au SNUipp	er votre co andat	capte, e	
Débiteur Nom Prénom(*): Adresse (*): Co Ville (*):	de postal	(*):		Nom Adre Code	: SNUij		Guyane "24, cité		cas	1062		
IBAN (*):												
BIC (*):		T				Signatu	re (*) :					
						100000-00						

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complète, sont destinées à n'étre utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Éties pourront donner leu à l'exercice, par ce dernièr, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification leis que prévus aux articles 36 et sulvants de la loi n° 76-17 du 6 janvier 1976 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. « Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.